



Une première convocation pour licenciement économique

Par **Lilou83**, le **23/10/2014** à **14:30**

Bonjour,

Après un entretien pour licenciement économique, mon patron me propose le CSP que j'accepte et signe 48h après. Suite à cette acceptation je reçois une convocation pour un entretien pour licenciement pour faute grave. Que faire?

Par **moisse**, le **23/10/2014** à **16:23**

Bonjour,

Tant que le licenciement économique n'est pas notifié, l'employeur peut modifier sa démarche et mettre en œuvre une procédure disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement, ou ne rien faire du tout.

Ce n'est qu'une fois le licenciement (économique ou pas) prononcé, que l'employeur ne dispose plus que d'un droit réduit à sanction (mise à pied), le contrat de travail étant déjà rompu.

Vous devez donc de préférence vous présenter à cet entretien avec un assistant si possible rompu à cet exercice et écouter les griefs de l'employeur.

Par **Lilou83**, le **24/10/2014** à **12:19**

Merci pour votre réponse.